La violence verbale comme harcèlement dans *C'est le soleil qui m'a brûlé*e de Calixthe Beyala

Jackson NTIRENGANYA NTANYUNGURA

ISAD-République Démocratique du Congo

DOI : 10.66637/4kt8ubwdp4

Résumé

Ce travail portant sur la violence verbale comme harcèlement dans ***C'est le soleil qui m'a brulée*** (1987) de Calixthe BEYALA , met en place des interlocuteurs recourant à des facettes linguistiques et langagières pour installer essentiellement des manifestations énonciatives menaçant la face de la personne de l' interlocutrice. Lesdites manifestations sont propres aux instances productrices et réceptrices. Ici, la violence verbale comme harcèlement, se manifeste par l'usage des discours imposant une domination psychologique sur la victime, en la dévalorisant, en la menaçant ou en la ridiculisant l'autre au moment de la parole. Notons que cet article repose sur quatre articulations : la violence verbale comme harcèlement sexuel et moral ; le stress et la dépression comme effets de harcèlement . C'est en recourant aux approches comme l'énonciation , la pragmatique et la narratologie que la spécificité et la scientificité de cet article trouvent son cheval de bataille.

Mots clés : violence verbale, harcèlement, stress et dépression

Abstract

This work, focusing on verbal violence as harassment in C'est le soleil qui m'a brûlée (1987) by Calixthe Bayala , presents interactions involving linguistic and rhetorical strategies that essentially establish enunciative acts threatening the interlocutor's face. These manifestations are specific to both the producing and receiving instances. Here , verbal violence as harassment is expressed through the use of discourse that imposes psychological domination on the victim by devaluing , threatening , or ridiculing her during speech. It should be noted that this article is structured around four main aspects : verbal violence as moral and sexual harassment ; stress and depression as effects of garassment . By relying on methods such as enumeration , pragmatics , and arratology , the article finds its scientific and analytical foundation.

Keywords: verbal violence , harassement ,stress, depression

Introduction

La narratrice de *C'est le soleil qui m'a brûlée* de Calixthe Beyala montre comment les interactants mettent en place des illocutions encrées dans les rapports de genre et de pouvoir. C'est ce qui recourt à une forme d'agression par l'usage de la parole visant à blesser , à dominer ou à déstabiliser l' allocutaire lors des activités d'énonciation . En ce sens , ladite narratrice met en scène la violence verbale comme une arme invisible de harcèlement moral et sexuel qui enferme les interactants dans des guerres verbales et affrontements discursifs dont l'allocutaire , victime de harcèlement en devient la cible. Cela produit des effets pervers à la victime à l'instance de la récitation .C'est pour cela qu'en parlant de l'expression « violence verbale » , (Boute ,1994 :) souligne ce qui suit :

La violence verbale est à saisir comme un processus langagier dynamique qui se rejoue sans cesse dans les prises de parole. Elle se construit alors dans un double mouvement. Elle est signifiée d'un côté par le contexte d'énonciation. Le contexte est à saisir, non seulement au sens énonciatif (le co-texte) mais au sens plus large - social, ethnique, symbolique - comme une composante nécessaire et incontournable de la construction du sens. Les rites d'interaction en jeu répondent à ce contexte, et les injures, insultes (ou perçues comme telles), ne sont finalement que la partie visible, repérable de l'agression. D'un autre côté, elle est signifiante des rapports sociaux, acte social en lui -même et construit, participe, bouleverse les configurations établies d'un certain ordre légitimé. (Jean BOUTE ,1994 : 67)

Il convient de souligner que la violence verbale apparaît souvent dans les énoncés comme résultat de désaccord entre les interlocuteurs sur divers sujets. La diversité des interactants peut s'exprimer de manière explicite ou implicite à travers différentes illocutions comme l'injure, l'insulte, des paroles blessantes, l'ironie, la moquerie, etc., dans ce cas, la violence ne pas physique, mais plutôt elle est verbale. On peut dire que la violence verbale relève de l'usage du langage qui détourne de l'adversaire de communication pour en faire un instrument de pouvoir ou d'agression . Ici , le locuteur « je » cherche à imposer sa supériorité langagière ou à défendre une position de force , parfois sous l'effet d'énonciations incontrôlées (colère , peur , frustration …) à l'allocutaire au moment de la parole.

Cette expression s'inscrit dans le champ relationnel avec le harcèlement. Autrement dit, celui-ci fait partie intégrante de la violence. En effet :

> *Le harcèlement, qu'il soit « moral » ou « sexuel », est le plus souvent ressenti comme une violence par celui ou celle qui en est victime. C'est même souvent le but recherché par celui qui harcèle, qui fait tout pour que l'autre fasse ce qu'il souhaite, en échange d'un arrêt de la violence,*

utilisé comme moyen de pression. (Philippe BRETTON, 2007 : 89) .

Comme on le voit , il y a harcèlement dès lors que le locuteur -harceleur- opte pour des comportements répétés hostiles ou insistants , qui visent ou ayant pour effet de déstabiliser , humilier et isoler l'allocutaire lors des activités d'énonciation et de l'argumentation . Cela revient à dire que le harcèlement se manifeste à travers des paroles , des gestes , des attitudes ou des actions qui portent atteinte à la dignité ou au bien- être psychologique , physique ou social de l'interlocutrice au moment de la parole .

Dans cette perspective , le harcèlement s'affiche sous forme de violence verbale cherchant à briser la résistance psychologique de la victime sans nécessairement recourir à la force physique. C'est dans ce contexte que cet article repose sur quatre articulations. Notamment : de la violence verbale comme harcèlement sexuel , de la violence verbale comme harcèlement moral et de stress comme effet de harcèlement verbal et de la dépression comme effet de harcèlement verbal .

1. La violence verbale comme harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel peut être effectivement être considéré comme une forme de violence verbale lorsque le locuteur impose des paroles, des commentaires ou des remarques inappropriées à caractère sexuel à l'allocutaire . Il peut s'agir des proférations illocutionnaires à connotation sexuelle par le « je », locuteur visant à dévaloriser, harceler l'interlocutrice, victime de harcèlent sexuel au moment de l'énonciation .

En effet , la notion de harcèlement sexuel se trouve ainsi définie par Michela MARZANO (2007) d'abord comme : les définitions législatives du harcèlement sexuel varient, mais elles sont fondées sur trois éléments fondamentaux : 1) un comportement à caractère sexuel non désiré ; 2) qui se manifeste de façon répétée ; et 3) qui a des conséquences manifestes sur la victime. . (Michela MARZANO, 2007 : 444) .

Il convient de dire que la violence verbale comme harcèlement sexuel est fondée sur le comportement violent à caractère indésirable à la personne harcelée qui se manifeste par force et crée des détresses psychologiques à la victime. En d'autres termes, le harcèlement sexuel est un acte de violence tant physique que verbale considéré comme un enchaînement d'agissements hostiles à connotation sexuelle dont la répétition et l'intensité affaiblissent psychologiquement la victime. Notons que la violence verbale comme harcèlement, selon Michela MARZANO est ensuite centrée sur les textes à caractère de harcèlement moral. Cela revient à dire que :

Les textes sur les harcèlements moraux exigent des actes répétés mais pas le texte sur le harcèlement sexuel. Même si l'on a soulevé la question de la qualification de harcèlement sexuel

d'une proposition unique de relations sexuelles d'un chantage sexuel, par exemple lors d'un entretien d'embauche, il doit être acquis qu'un harcèlement sexuel est constitué d'actes répétés d'accumulation de faits. […] Le harcèlement sexuel, a pour finalité d'obtenir des faveurs de nature sexuelle. Celles-ci peuvent être de toute nature : baisers, attachements, relations sexuelles, etc. (Marzano, 2007 : 444).

C'est partant de cette séquence que la violence verbale comme harcèlement se manifeste en harcèlement sexuel et moral considéré comme une manifestation par laquelle le harceleur violente le harcelée par des comportements répétés pouvant entrainer des perlocutions à la victime de ce harcèlement. Pour caractériser cette infraction, il faut prouver que ces comportements ont entraîné : une atteinte aux droits et à la dignité de la victime. Michela MARZANO appréhende enfin , une autre façon de définir la violence verbale en termes de fatalité des harcèlements sexuels. C'est pourquoi :

Les fatalités des harcèlements sont l'autre point essentiel pour déterminer ce qu'il faut attendre par acte de harcèlement. Le harcèlement sexuel a pour finalité d'obtenir des faveurs de nature sexuelles. Celles-ci peuvent être de toute nature : baisers, attouchements, relations sexuelles, etc. Elles peuvent avoir été obtenues ou non : les textes sont indifférents au résultat du harcèlement ou à son absence. La démonstration de cette finalité se fait par tous les moyens : témoignages, courriels ... La seule tenue des propos obscènes est par conséquent insuffisante à démontrer que des auteurs des propos désirent obtenir des faveurs sexuelles […] (Michela MARZANO, 2O11 : 612).

On comprend que le harcèlement sexuel comme violence verbale renvoie à toutes les activités verbales ou non verbales que le locuteur utile pour satisfaire son désir sexuel à l'endroit de l'interlocutrice. C'est sur base de caresses, de baisers, des attouchements corporels, etc., que le locuteur profère par menace à son partenaire. Ces fatalités des harcèlements dans le but d'obtenir des relations sexuelles par force mettent en place le harcèlement sexuel comme violence verbale.

Le harcèlement sexuel relève alors d'une atteinte à la dignité de la personne qui peut causer un profond malaise, affecter le bien-être psychologique et créer un environnement hostile. Bien que la violence verbale ne laisse pas de traces physiques visibles, ses conséquences peuvent être tout aussi graves, entrainant au stress , à la dépression et un sentiment d'impuissance chez la victime. Pour voir comment le harcèlement sexuel s'affiche comme violence verbale entre les interactants pendant la prise de parole par l'entremise de la narratrice hétérodiégétique, lisons ce passage :

> *Qu'elleregardedoncl'intérieur de son sexe. Tout poisseux ! Biensûr qu'il disait vrai. Il tirait sur les draps, elle avait honte, il continuait de tirer,*

elle disait : « Arrête. Arrête… Tu me fais mal » ; elle ne faisait que l'énerve avec son odeur de femme pas lavée. Il l'avait traînée devant une place murale. Il l'avait obligée à écarter les jambes. Il voulait qu'elle se regarde, elle garder les yeux fermés, il tirait ses cheveux en arrière, il lui faisait mal, elle pleurait. Ça l'excitait et l'irritait à la fois. Brusquement, il l'avait retournée et l'avait obligée à se combler. D'une poussée, il l'avait pénétrée et avait entrepris un brutal mouvement va-et-vient. Elle gémissant, elle sanglotait, il criait que ce qu'il leur fallait à toutes, c'était leur entrer dedans jusqu'à ce qu'elle demande grâce. Soudain, il l'avait rejetée, le sexe toujours en érection, il l'avait ramassé ses vêtements, les avait enfilés en toute hâte et était parti sans jeter un regard à la femme qui se recroquevillée dans le lit, sanglotait doucement. Il ne l'a plus revue. (p.59)

Il ressort de ce passage que le harcèlement sexuel inclut une forme de violence verbale à travers des propos sexuels inappropriés dont les commentaires sur l'apparence physique, les vêtements, ou des suggestions à caractère sexuel, non sollicitées et répétitives renferment le harcèlement sexuel . En effet, l'énoncé lit par la narratrice « Il tirait sur les draps, elle avait honte, il continuait de tirer, elle disait : « Arrête. Arrête… Tu me fais mal », repose sur le harcèlement sexuel d'autant plus que le locuteur veut à tout prix faire son mieux réussi pour violenter sexuellement l'interlocutrice. On le remarque lorsque le locuteur tire sur les draps et continue de tirer afin d'atteindre l'interlocutrice, victime de ce harcèlement sexuel.

Cette activité langagière relève de harcèlement sexuel d'autant plus que ce harcèlement prend deux formes : verbale et physique, le volet verbal prend son impact sur l'espace personnel « Arrête. Arrête… Tu me fais mal », et le volet physique revisite tous ces aspects tirer les draps et continuer de tirer. Ici, le harcèlement sexuel s'assigne car l'interlocutrice n'arrive pas à supporter le comportement de l'harceleur, celui de bien vouloir la prendre par force. Au fait les tiroirs verbaux « *Arrête. Arrête…, me fait mal* » renferment une forme de violence verbale imprimée à l'interlocutrice victime de ce harcèlement sexuel. Cela relève sans doute de la légitime de défense implorée par cette interlocutrice, victime de cet acte de parole illocutionnaire. L'illocution injurieuse « *Arrête. Arrête… Tu me fais mal* » n'est qu'un acte de langage perlocutoire produite à l'instance réceptrice.

Par ailleurs, l'illocution harcelante « Il l'avait obligée à écarter les jambes », prouve que le harcèlement sexuel est en voix de son exécution. La personne harceleuse oblige à la victime d'ouvrir ses jambes afin qu'il pénètre. C'est cette manière de faire par le'harceleur que le harcèlement sexuel s'affiche sous forme de la violence verbale. Car au moment de la parole, le harcèlement trouve son fondement.

On peut remarquer en outre, le harcèlement sexuel comme violence verbale dans ces traces linguistiques « il tirait ses cheveux en arrière , il lui faisait mal , elle pleurait' » , « Ça l'excitait et l'irritait à la fois . », « Brusquement , il l'avait retournée et l'avait obligée à se combler » , « il l'avait pénétrée et avait entrepris un brutal mouvement va-et-vient » , « Elle gémissant , elle sanglotait , il criait que ce qu'il leur fallait à toutes … », « Soudain , il l'avait rejetée », « le sexe toujours en érection ,etc. », reposent sur le harcèlement sexuel comme violence verbale car elles regorgent des propos inappropriés dus aux sollicitations verbales et sexuelles non désirées qui affectent le bien-être de la victime. Et donc l'estime de soi de la victime et sa dignité, poussent à l'interlocutrice à retomber dans la déchéance psychologique. La narratrice non représentée souligne encore la présence de harcèlement sexuel qui inclut une forme de violence verbale dans cet extrait :

> *Elle tente de se libérer, il l'agrippe plus fort, l'oblige à s'allonger sur le lit. Il s'abat sur elle, elle le frappe, il s'attaque à son slip, elle le mord, elle ne veut pas, il s'évertue à la soumettre, il fonce sur le clitoris, elle se cabre, elle serre les cuisses pour faire obstacle à la main qui se fraye un chemin à coups d'oncles.*
>
> *« Je bande pour toi, chère amie … Donne-toi.*
>
> *- Non !*
>
> *- Si »*
>
> *Déjà, il est partout, collant comme de la boue après l'orage. Sa langue la fouille, elle détourne la tête, il l'agrippe par les cheveux, il la force à tourner la tête vers lui, il veut l'embrasser, elle lui crache au visage.*
>
> *« Salope »*
>
> *Il se rue de nouveau sur elle, force à tourner ses genoux avec une telle violence qu'elle écarte les cuisses, il la pénètre. La douleur est fulgurante, elle gémit, il n'entend pas, il dit : « Oh ! C'est bon ! Tu es chaude », elle le griffe, il s'accroche à ses mots, elle pense aux sexes qui ont éventré sa mère et au sexe en elle. (p. 132)*

Dans cette séquence le harcèlement sexuel comme violence verbale s'affiche entre les interactants pendant les activités de communication. La question liée à toutes les stratégies langagières sont mise en œuvre par le harceleur afin qu'il arrive à attendre son objectif ; celui d'accéder au corps de l'interlocutrice par n'importe quelle voie . On le constate mieux au vu de ces traces parolières « Elle tente de se libérer, il l'agrippe plus fort, l'oblige à s'allonger sur le lit. Il s'abat sur elle, elle le frappe, il s'attaque à son slip, elle le mord, elle ne veut pas, il s'évertue à la soumettre, il fonce sur le clitoris, elle se cabre, elle serre les cuisses pour faire obstacle à la main qui se fraye un chemin à coups d'oncles. », remontent au harcèlement sexuel et s'affichent

comme violence verbale pendant les activités de communication. Les tiroirs verbaux « *tente de se libérer, l'agrippe plus fort, l'oblige, s'attaque, fonce sur le clitoris, etc.* », sont des marqueurs de la concomitance énonciative teintée de harcèlement sexuel comme violence verbale.

Cela revient à dire qu'au moment de la parole, l'harceleur se sent déterminer à violenter la victime et donc l'interlocutrice « tu ». Dans cette séquence, il se remarque une série d'activités langagières visant à déshumaniser et à violenter le statut social et corporel de l'interlocutrice « tu », personne cible de ce harcèlement sexuel que se manifeste comme une guerre verbale en perspective interactionnelle.

On peut par ailleurs le constater à partir de ces illocutions violentes le moi physique et intérieur de l'interlocutrice, victime de ce harcèlement sexuel. Lesdites illocutions reposent sans doute sur « *Il se rue de nouveau sur elle, force à tourner ses genoux avec une telle violence qu'elle écarte les cuisses, il la pénètre* », « *La douleur est fulgurante, elle gémit, il n'entend pas* », ces traces cimentent le harcèlement sexuel comme violence verbale, car le harceleur, utilise toutes ses forces pour violer l'interlocutrice. L'illocution violente «, *force à tourner ses genoux avec une telle violence qu'elle écarte les cuisses, il la pénètre* », est pleine toute sorte de menaces, dans la dynamique de dominance, un comportement inhumain, pour manipuler ou contrôler la victime pour la pénétrer violemment. En y regarder de près, c'est par contrainte que l'interlocutrice finit par écarter ses jambes. C'est pourquoi, elle sent une si grange douleur à travers l'illocution violente « *La douleur est fulgurante, elle gémit, il n'entend pas* ».

Au juste, les conséquences fâcheuses de harcèlement sexuel peuvent en être profondes, elles touchent même la santé mentale, le bien-être émotionnel et la productivité de la victime. Pareil harcèlement sexuel verbal relève d'une violation des limites de l'interlocutrice et dans beaucoup de juridictions, il est inconcevable, illégal et sanctionné par la loi. La victime peut se sentir isolée honteuse, et même perdue dans ses droits à la dignité et au respect. L'énoncé « La douleur est fulgurante, elle gémit, il n'entend pas », en donne une lumière.

2. La violence verbale comme harcèlement moral

Le harcèlement moral peut effectivement inclure des formes de violence verbale. Il s'agit d'un processus systématique et prolongé par lequel le locuteur, souvent dans un contexte professionnel ou personnel, opte pour des comportements destructeurs. Ces comportements peuvent inclure des critiques incessantes, des remarques dévalorisant la personne de la victime . En effet, Marie ANDERSEN souligne que le « harcèlement moral » peut se définir de la manière suivante :

Le « harcèlement moral » est un terme qui a été introduit par la psychiatre Marie -France Harigoyen en 1998, dans son ouvrage éponyme qui offrait au grand public les résultats de son travail de pionnière concernant la manipulation relationnelle dans le cadre de l'entreprise. La définition qu'elle en donne, et qui a cours quasi partout, est la suivante : « Le harcèlement moral au travail se définit comme toute conduite abusive (geste, parole, comportement, attitude …) qui porte atteinte, par sa répétition ou sa systématisation, à la dignité et à l'intégrité psychique ou physique d'une personne, mettant en péril l'emploi de celle-ci ou dégradant le climat de travail. (Marie ANDERSEN, 2019 : 23).

Il ressort de cette séquence que la violence verbale lorsqu'elle est répétée , déstabilisée et intentionnelle , constitue une forme de harcèlement moral en ce sens que le locuteur vise à atteindre la dignité , l'équilibre pathologique de l'allocutaire pendant les activités d'énonciation . Ladite violence ne se limite pas à des paroles blessantes isolées : elle s'inscrit dans le processus continu de dévalorisation , d'humiliation ou d'intimidation ,destiné à dominer , contrôler ou exclure l'autre. Ainsi , la parole devient un instrument de pouvoir et de destruction psychologique , capable de produire des effets comparables à ceux de la violence physique . Voici comment l'activité langagière de harcèlement moral comme violence verbale s'affiche dans cette séquence :

Une angoisse subite la paralyse lorsqu'elle pénètre dans la maison. Elle a l'impression d'être plongée brusquement dans une galerie aux ramifications inconnues. Les mânes des ancêtres surgissent. Leurs plaintes illuminent la maison et la transforment en un gigantesque brasier. Ateba hurle, sa voix s'enfuit, les cris refluent pêle-mêle dans son corps, elle ne peut plus les ordonner, elle ne veut plus les ordonner. Moi, je me penchai vers elle, j'éponge son front, je lui dis d'ouvrir les yeux, je regarde leur expression têtue. Je hoche la tête, vaincue. Ils ne verront que lorsque la mascarade s'étiolera sous la voûte sombre des tonnelles.

Chancelante, Ateba se relève. Elle cherche appui sur le mur et s'essuie le front. Depuis que Betty l'a quitté, elle a ce type de malaise. Ce ne sont pas seulement les caprices d'une enfant abandonnée. C'est quelque chose d'autre, une angoisse qui la meurtrit, la ronge, la creuse avant de la brûler toute. (p.29)

Au cours des activités d'échange linguistique, la narratrice présente des illocutions harcelantes à la personne l'interlocutrice « tu ». Cependant, la modalité assertive « Une angoisse subite la paralyse lorsqu'elle pénètre dans la maison. Elle a l'impression d'être plongée brusquement dans une galerie aux ramifications inconnues. », remonte à une activité langagière qui relève de harcèlement moral comme violence verbale dû à cette angoisse ressentie par l'interlocutrice. Ladite angoisse plonge

l'interlocutrice à avoir l'impression émotionnelle, celle qui renvoie à la déchéance psychologique pendant les activités de communication. La violence verbale comme harcèlement moral est repérable dans l'illocution menaçante « Moi, je me penchai vers elle, j'éponge son front, je lui dis d'ouvrir les yeux, je regarde leur expression têtue. Je hoche la tête, vaincue », ce qui relève d'une attitude dévastatrice qui détruit la morale de l'interlocutrice. Le locuteur se met à opérer le harcèlement moral à la personne de l'interlocutrice pendant les activités communicatives. On comprend que le « je », locuteur qui se met à pencher vers l'interlocutrice « tu », à éponger son front, à hocher sa tête, revient à vouloir imposer sa personnalité à l'interlocutrice afin que celle-ci cède à ses caprices. Dans ces conditions, le harcèlement moral gangrène le moi intérieur de l'interlocutrice « tu, victime de ce harcèlement moral. C'est en ce sens que le locuteur en « je », se rend compte qu'il déborde en harcelant son allocutaire.

C'est ici justement que le harcèlement moral comme violence verbale trouve son fondement. Ce harcèlement moral déstabiliser l'interlocutrice à l'instance de réception. Par « Chancelante, Ateba se relève. Elle cherche appui sur le mur et s'essuie le front. », comprenons la phycologie de l'interlocutrice est détruite, quand bien même, elle est dans l'état émotionnel. Cette attitude engendre ce que le psychologue Thami KABBAJ dans *Psychologie des grands traders* (2010) appelle « Émotions et autodestruction ». Au fait :

> Les biais psychologiques pousse le trader à l'erreur et dévoilent sa personnalité cachée. Le trader rationnel devient euphorique, paniqué, paralysé, etc. Dans tout le cas, l'exacerbation de ses émotions peut le mener à son autodestruction. La pression en trading est extrêmement élevée et cette activité risque fort de réveiller certaines émotions qui étaient jusque-là endormies. Ces émotions illustrent parfaitement la manière dont le marché peut mettre en mal nos défenses et nous pousser à prendre des risques inconsidérés en ne respectant pas notre système. (Thami KABBAJ, 2010 : 49) .

De telle manière l'interlocutrice « tu » est incombée par les émotions et autodestruction à travers lesquelles, elle n'arrive pas à se tenir débout, « *Elle cherche appui sur le mur et s'essuie le front.* », « *Chancelante* ». C'est pour bien que l'interlocutrice « tu » en personne de Ateba, victime de harcèlement moral et physique, n'arrive pas à supporter surtout qu'elle soit encore petite. Cette forme de harcèlement moral relève de la violence verbale. Elle se pose alors sur un processus prolongé et déstabilise psychologiquement la personne de Ateba en ce sens qu'elle est « Chancelante ».

Au total, la violence verbale, dans cette perspective, est instrument de harcèlement moral d'autant plus qu'elle englobe en ensemble des comportements destinés à miner

psychologiquement la personne de la victime sur le long terme. De ce qui précède, la violence verbale comme harcèlement moral est encore illustrée dans cet extrait :

> *L'orage. Quelques gouttes d'eau. Il enlève sa veste sa veste en recouvre leur tête. Ils courent vers un abri. Le mot FIN se détache sur cette dernière image.*
>
> *« Tu ne m'écoutes pas ! Tu ne m'écoutes pas ! Tu n'écoutes jamais ce que je dis !*
>
> *-Mais si, tu te trompes. »*
>
> *Et Jean parle, parle. Il divise les femmes en deux groupes : les épousables et les autres. (pp.60-61)*

Il ressort de ce passage que la narratrice qui lit les illocutions de ses personnages débouchant sur la violence verbale comme harcèlement moral qui détruisent la psychologie de l'interlocutrice à l'instance émettrice. C'est à la suite de l'illocution harcelante la personne de l'interlocutrice lors que locuteur en « me » s'agresse véhément à son interlocutrice « tu » pendant les activités de communication. Il s'agit de la structure langagière « Tu ne m'écoutes *pas ! Tu ne m'écoutes pas ! Tu n'écoutes jamais ce que je dis !* », que le harcèlement moral intrinsèque devient visible dans cette perspective. Car l'instance de modalité négative « Tu ne m'écoutes *pas ! Tu ne m'écoutes pas ! Tu n'écoutes jamais ce que je dis !* », prend la dimension d'insulte, d'attaque, de moquerie, de critique incessante etc. , destinés à saper la confiance en soi de l'interlocutrice, victime de ce harcèlement moral, à la faire douter de sa propre valeur et à la rendre vulnérable. Cette pression langagière met en place le harcèlement moral comme violence verbale et cherche à exercer une pression psychologique sur l'interlocutrice « tu », victime de ce harcèlement moral.

3. Le stress comme effet de la violence verbale de harcèlement

Le stress induit par le harcèlement sexuel peut avoir des conséquences significatives sur la santé mentale et physique de l'allocutaire , victime de harcèlement . Ce psychologue entend alors de la manière suivante la notion de stress :

> […] mot anglais utilisé depuis 1936, à la suite de H. Selye, pour désigner l'état dans lequel se trouve un organisme menacé de déséquilibre sous l'action d'agents ou de conditions qui mettent en danger ses mécanismes homéotiques. Tout facteur susceptible de détruire cet équilibre, qu'il soit d'origine physique (traumatisme, froid …), chimique (poison) infectieuse ou psychologique (émotion), est appelé « agent stressant ». Le mot stress désigne, à la fois, l'action de l'agent d'agression et la réaction du corps. (Norbert SILLAMY, 2OO6. : 256) .

La violence verbale comme harcèlement est résultante « stress » concouru par la personne harcelée. Le

stress est alors ces conséquences perlocutoires de la violence verbale vue comme l'ensemble des réactions d'un organisme soumis à des contraintes de l'environnement. Le harcèlement verbal, qu'il s'agisse d'insultes, de moqueries, de menaces ou d'humiliations répétées, crée un environnement hostile qui peut augmenter le niveau de stress. Pour montrer le fonctionnement de stress comme effet de harcèlement, lisons cette séquence du roman :

> *Il hésite. Il va maladroitement vers Ateba, encombré par son devoir.*
>
> *« Où êtes-vous ? Rougit –il à son tour. Tu as vu ton maquillage, tes vêtements ? Tu n'as pas honte ? »*
>
> *Ateba ne répond pas. Elle ne le regarde pas. Comment supporter cette présence prosaïque et illusoire ? Comment échapper à cet afflux de mots insignifiants ? Sentant la nécessité d'être ailleurs, de s'abstraire du perpétuel assaut verbal, elle baisse la tête, l'expression figée dans une calme et désespérante douleur comme ces lépreux de QG qui répugnent à vous montrer leur détresse. (pp.64-65)*

À lire cette séquence, il se remarque le stress lié au harcèlement verbal. En effet, les modalités interrogatives « Où êtes-vous ? *rougit –il à son tour. Tu as vu ton maquillage, tes vêtements ? Tu n'as pas honte ? »*, repose sur les illocutions injurieuses que l'énonciateur profère à l'interlocutrice « tu » par le fait que l'énonciateur se sent indigner de l'habillement de l'allocutaire. C'est pour, il menace l'interlocutrice afin qu'elle soit correcte. Arriver à rougir pour proférer des harcèlements verbaux à l'interlocutrice, c'est mettre en œuvre la violence verbale en engendre des effets profonds et durables sur l'interlocutrice. Lesdits effets reposent sur le stress lié à ce harcèlement verbal produit pendant les activités de communication. On constate que l'interlocutrice, victime de ce harcèlement verbal à cause de son maquillage et son habillement est humilié à travers ces commentaires dégradants, des insultes et des menaçants, développe un stress chronique.

En effet, les énoncés lit par le narrateur « *Ateba ne répond pas* » « *Elle ne le regarde pas.* », découlent des sentiments d'impuissance, de peur, et d'humiliation fréquentes, ce qui impact non seulement sur sa santé mentale, mais également physique. C'est ici justement que s'assume le stress comme harcèlement verbal. L'interlocutrice en personne de Ateba ne répond pas et ne regarde pas. Cette concomitance énonciative « ne répond pas », « ne le regarde pas », montre que la personne harcelée récent un sentiment d'isolement, de honte, ou de culpabilité qui concoure l'augmentation de risque de dépression et cela réduit son estime de soi, l'image que la personne en elle –même.

Dans cette perspective, dans *Dictionnaire de l'argumentation. Une introduction aux études d'argumentation*

(2026), Christian PLANTIN ; souligne que le stress comme effet de harcèlement lié à la violence verbale met en œuvre ce qu'il appelle « Désaccord radical ». En effet :

Dans son essence la polémique serait fallacieuse du fait d'un engagement personnel trop intense. Il en va tout différemment, en principe, de désaccord profond ou radical (deep disagreement) […] Un débat radical, n'est pas forcément une contreperce ou une polémique au sens où le débat est radical peut très bien reste paisible. Il est au-delà de la controverse ou de la polémique en ce sens qu'il met en jeu les principes ou des valeurs incompatibles ; de différend qui l'organise serait caractérisé par une différence métaphorique plutôt qu'un conflit épistémique. (Christian PLANTIN , 2016 : 210).

En ce sens, l'interlocutrice en « Ateba » reste dans le désaccord radical partant de sa position de disqualification illocutionnaire reposant sur la violence verbale comme harcèlement qui produit des effets de stress à l'interlocutrice « tu ». D'où les énoncés « *Ateba ne répond pas. Elle ne le regarde pas », Sentant la nécessité d'être ailleurs, de s'abstraire du perpétuel assaut verbal, elle baisse la tête, l'expression figée dans une calme et désespérante douleur,* ne sont que *des* effets de harcèlement comme violence verbale engendrant de stress. Pour nous en rendre compte de stress comme effet de harcèlement, d'où la narratrice hétérodiégétique présente des illocutions des actants à l'interaction stressant la personne de l'interlocutrice, lisons encore ce passage :

> *Toujours elle est venue avec son pack de bières sous le bras pour rincer les infirmières.*
>
> *Dès qu'elle voit, Irène lui adresse de grands signes de la main.*
>
> *« Je craignais que tu ne viennes pas.*
>
> *-Tu as eu tort. Je tiens toujours mes promesses.*
>
> *-Assieds-toi près de moi, gâ. J'ai peur et j'ai mal.*
>
> *- La peur, c'est une maladie dont tout le monde souffre dans ce pays. Il ne nous reste qu'à souffrir en silence.*
>
> *-On voit bien que tu ne connais pas la douleur !*
>
> *Moi, je l'ai vu. Je suis né dedans, et elle va finir par me tuer.*
>
> *-Arrête ! Elle fait ta force. » (p. 137)*

Il ressort de cette séquence que, les interlocuteurs présentent des illocutions reposant sur le stress comme effet de harcèlement verbal. En effet, l'énoncé produit par « je » locuteur à l'attente l'interlocutrice « tu », présente des illocutions tintées de stress comme harcèlement verbal. C'est sur base de l'énoncé « J'ai peur et j'ai mal. » que le stress comme harcèlement verbal s'affiche. Cela revient à dire que l'interlocutrice « tu » retombe dans la peur qui développe le stress dû à ce

rendez –vous du locuteur « Je craignais que tu ne viennes pas. ».

Pour ce faire, l'interlocutrice, hantée de la peur, est confuse par son partenaire au moment de la parole. L'illocution décevante « Moi, je l'ai vu. Je suis né dedans, et elle va finir par me tuer. », montre que le « je », énonciateur, est dans la déception qui développe le stress comme harcèlement verbal, d'autant plus que le « je », locuteur, déstabilise la psychologie de l'interlocutrice pendant la perspective interactionnelle. Au clair, cette manière d'agir, développe le stress dû à ce harcèlement verbal. Naître dans la peur, est un phénomène douloureux, une sorte de vie stressante non seulement la personne de l'interlocutrice « Irène », mais également celle de l'énonciateur « je » pendant les activités interactionnelles. Dans cette perspective , l'interlocutrice qui arrive à développer la peur, elle retombe dans la détresse émotionnelle au vu de stress comme harcèlement. Au fait :

Nos émotions vont parfois au-delà de ce qui est souhaitable. Elles deviennent trop intenses, durent trop longtemps, et nous empêchent de faire ce qui nous tient à cœur […]. En effet, l'évaluation que l'on fait d'une situation (c'est- à - dire les pensées ou cognitions, influant les discours intérieurs, images, scénarios, etc.) influe de façon significative sur nos émotions et nos comportements. Le sens que nous donnons à un événement déterminera notre réaction. En retour, les émotions et les états physiologiques sous-jacents influencent nos cognitions. L'état dans lequel nous sommes agis en partie sur le sens que nous donnons aux événements. (Bruno FORTIN, 2002 : 89).

C'est pour bien dire que, la détresse émotionnelle s'affiche à partir du moment où, l'interlocutrice « tu » développe sa psychologie en stress « J'ai peur et j'ai mal. », lorsque l'énonciateur ajoute « La peur, c'est une maladie dont tout le monde souffre dans ce pays. Il ne nous reste qu'à souffrir en silence », l'interlocutrice en personne de « Irène » retombe dans la déchéance psychologie dite « stress » dû à ce harcèlement verbal. C'est pour quoi, l'interlocutrice « Irène » ajoute « Arrête ! »

Au demeurant, il est essentiel de reconnaître les signes de stress de chercher des moyens d'obtenir du soutien, car il concourt des conséquences à long terme si des mesures d'investigations ne sont pas prises.

4 . La dépression comme effet de la violence verbale de harcèlement

Le harcèlement est une forme de violence verbale psychologique qui peut laisser de cicatrices profondes à l'interlocutrice « tu », victime de ce harcèlement sexuel. La dépression est l'une des conséquences les plus fréquentes, car elle résulte de l'impact traumatique, de l'isolement, du

manque de soutien. Le psychologue Bruno FORTIN, 2002 dans son ouvrage intitulé « La gestion des émotions » souligne que la violence verbale comme harcèlement est appréhendée comme la dépression. En ce sens :

La dépression est un état complexe qui n'est pas seulement associé à la tristesse, mais également à la colère (souvent dirigée contre soi), à l'anxiété et à la culpabilité. Les personnes les plus vulnérables sont celles qui ont développé certains modes de pensée à leur propre sujet et au sujet du monde qui les entoure. Elles perçoivent négativement et se sentent totalement impuissantes. Le monde peut leur sembler hostile et laid et elles réagissent excessivement aux expériences négatives. Le sentiment d'impuissance dégénère en désespoir. La dépression peut être vue comme une réponse émotionnelle complexe à une. La vie n'a plus de sens, elle est sans valeur et la mort devient attirante. (Bruno FORTIN, 2002:105) .

Il ressort de ce qui précède que la violence verbale comme harcèlement produit des effets perlocutoires reposent sur la dépression. Dans cette perspective, la dépression résulte de la violence verbale comme harcèlement vu dans la visée d'un mode d'impuissance qui dégénère le désespoir à la victime et engendre la détresse psychologique chez les interlocuteurs au moment de son accomplissement par l'harceleur. Les insultes, les moqueries, les critiques constantes, etc., lorsqu'elles sont prolongées sur une période, peuvent profondément affecter l'estime de soi et le bien-être psychologique. Pour nous rendre compte de la dépression comme effet de harcèlement, revisitons ce passage d'où le narrateur profère des illocutions qui déplaisent l'interlocutrice jusqu'au point de retomber dans la dépression comme effet du harcèlement sexuel :

Ateba s'appuie à un arbre et respire profondément. Toujours, elle a essayé de ne pas pleurer en public, toujours, elle a trouvé qu'exhiber son chagrin était obscène, exactement comme ces femmes obèses qui, se croyait désirables, chaloupent de la croupe dans des robes moulantes. Une vieille s'approche d'elle. Visage délabré. Des mèches grises s'échappent de son foulard. Elle la regarde du coin de l'œil puis de haut en bas. Des rides méfiantes plissent les coins de ses lèvres.

« Tu ne Pleures pas ? »

Ateba baisse la tête. Elle passe et repasse sa langue sur ses lèvres. Si elle répondait, elle dirait : « Femme, quelle valeur ont les larmes de nos jours ? Ce ne sont que des déjections. »

Elle n'a rien dit. La vieille, déçue, s'est éloignée en clopinant et en maudissant la jeunesse égoïste et insensible. Les yeux tristes, le regard lointain, Ateba suit la silhouette agonisante jusqu'à ce qu'elle disparaisse. (p. 40)

Au regard ce cette séquence, il se dégage la dépression comme effet de

harcèlement moral. En effet, l'énoncé « *Ateba s'appuie à un arbre et respire profondément* », cet acte locatif que l'interlocutrice en personne de Ateba se retrouve dans un état critique dû à la dépression comme harcèlement moral à l'instance de réception. S'appuyer à l'arbre et respirer profondément, repose sur une attitude inquiétante qui relève de la dépression comme effet de harcèlement verbal.

Dans cette perspective, l'interlocutrice se retrouve dans la dépression au vu de sa santé qui devient de plus en plus détériorant aux yeux des interlocuteurs. En effet, les illocutions émotionnelles proférées par le narrateur : « *Toujours, elle essayait de ne pas pleurer en public, toujours, elle a trouvé qu'exhiber son chagrin était obscène, exactement comme ces femmes obèses qui, se croyait désirables, chaloupent de la croupe dans des robes moulantes.* », montrent que l'interlocutrice en « Ateba » est dans un état émotionnel. On comprend qu'elle est victime de l'agressivité qui pénètre son moi intérieur même s'elle ne veut pas l'exhiber au public. La dépression interne est visible et aperçue comme une forme de harcèlement verbal interne dans la mesure où la pensée de l'interlocutrice devient négative et les autocritiques deviennent incessantes et oppressantes pendant les activités de communication.

C'est pour dire que, l'interlocutrice, souffre de la dépression et vit dans une inconscience émotionnelle car il s'affiche une sorte de mélancolie de dialogues intérieurs où l'interlocutrice se sent inutile. Ces pensées agissent comme une forme de violence psychologique, d'une certaine manière similaire au harcèlement verbal. Cela se justifie concomitamment par les illocutions émotionnelles « ne *pleures pas en public* », *a trouvé qu'exhiber son chagrin était obscène* », *etc.*, c'est cette concomitance énonciative qui justifie la valeur sémantique de la dépression comme effet de harcèlement verbal.

On comprend, en revanche que toutes ces illocutions sont teintées de la dépression pour déséquilibrer et détruire la psychologie de l'interlocutrice en personne de Ateba au moment de la parole. Cette attitude qui dérange le moi intérieur de l'interlocutrice renferme ce que Jacques REGARD appelle le « malaise ». Au fait : le malaise est une sorte de fuite qui m'invite de porter attention sur ce qui me gêne. Le résultat, c'est que cela m'empêche d'en connaître l'origine ou les raisons et d'y porter remède. Le malaise ne peut apparaître que si je cache quelque chose à quelqu'un d'autre. C'est un évitement. (Jacques REGARD, *Op.cit.*, 93) .

C'est dans cette optique que le propos déplacé proféré par la vieille et lit par l'a narratrice hétérodiégétique « *La vieille, déçue, s'est éloignée en clopinant et en maudissant la jeunesse égoïste et insensible* » prend non seulement le statut de harcèlement psychologique en portant sur la dépression, mais également, le même propos résulte de malaise influé sur la

personne harcelée dite victime de la violence verbale comme harcèlement. L'interlocutrice récent par ailleurs , la dépression comme harcèlement verbal dans cette illocution désagréable « Ateba baisse la tête. Elle passe et repasse sa langue sur ses lèvres », ce comportement inadmissible , relève de dépression d'autant plus que l'interlocutrice développe le stress chronique, les attaques internées associées à la dépression qui conduit à un épuisement psychologique profond rendant difficile toute forme de résilience. Faisons encore allusion, d'autre part, à cet extrait qui exprime la dépression comme effet de harcèlement :

> *Le jour ne finira plus, la nuit ne finira plus, la femme, décharnée comme un arbre en hiver, est cuirassée contre les blessures des mots mais non contre celles de la conscience. Elle est découverte, les nuits seront désormais ses tourments, puisque la luminosité ne masque plus rien, puisque la mémoire ne permettra plus ses jours d'être meilleurs que ses nuits. Dans la pénombre, toutes les peines entreront par son regard ouvert. Elle cria au secours, personne ne répondra. Personne ne répond plus. Même pas le ciel.*
>
> *Est-ce ainsi que Dieu avait imaginé sa création ?*
>
> *Tant de pas sur le chemin pour encore plus d'erreurs, d'échecs, de méchancetés accumulées dans les caves bouleversent de l'histoire. Tu tueras au nom de Dieu… Tu tueras au nom de l'homme … Tu tueras au nom de la Patrie… Et avant le Verbe, à qui le pouvoir de destruction ? Autour de cette question, le temps s'est cristallisé et a tout immobilisé avant de bondir sur lui-même et d'ouvrir les portes du désespoir. Il n'y a rien à perdre, rien à comprendre, il n'y a que de vide étale dans sa splendeur meurtrière. (p. 45)*

À lire ce passage, nous comprenons comment l'interlocutrice « tu », retombe dans la dépression due aux effets de harcèlement verbal. En effet, l'acte de langage illocutif assertif « *Le jour ne finira plus, la nuit ne finira plus, la femme, décharnée comme un arbre en hiver, est cuirassée contre les blessures des mots mais non contre celles de la conscience* », relève d'un récit de pensé lié à la souffrance de l'interlocutrice en « femme » touchée par des blessures des mots qui reposent sur la violence verbale pendant les activités de communication. Lesdites blessures produisent des effets perlocutoires à l'interlocutrice, une sorte de dépression comme effet de harcèlement verbal.

En effet, l'illocution défensive proférée par la narratrice : « *Elle cria au secours, personne ne répondra. Personne ne répond plus. Même pas le ciel.* », repose sur le la violence verbale comme harcèlement, car l'interlocutrice victime de harcèlement que sollicite un secours à ses partenaires et le manquer, engendre des stress, des malaises en sa personne. C'est en foi de cette activité langagière que se

développe la dimension de dépression comme effet de harcèlement verbal. Il sied de signaler qu'à ce harcèlement verbal, l'interlocutrice profère une illocution de désespoir, celle portant sur « Est-ce ainsi que Dieu avait imaginé sa création ? » . Cette modalité interrogative renferme une illocution oratoire que l'interlocutrice soulève illusoirement pour exprimer sa détresse psychologique ayant développé en elle la dépression due à ces effets de harcèlement verbal. À cette question oratoire, l'interlocutrice, en ressorte, une illocution angoissante qui cimente la dépression comme harcèlent verbal. Ladite illocution repose sur « *il n'y a que de vide étale dans sa splendeur meurtrière.* »

Au fait, la personne qui subit de harcèlement verbal, se sent piégée comme si elle n'a aucune issue favorable, ce qui amplifie la souffrance émotionnelle et développe les troubles anxieux chez la victime de harcèlement verbal. La dépression dans ce contexte, résulte du harcèlement verbal et peut à la fois être difficile à reconnaitre, car elle ne se manifeste toujours d'une manière immédiate et évidente. L'interlocutrice que stipule cette illocution harcelante « il n'y a que de vide étale dans sa splendeur meurtrière. », en souffre de cette agression comme effet de harcèlement verbal.

Conclusion

Cette étude s'est focalisée essentiellement sur l'analyse de la « violence verbale comme harcèlement » dans *C'est le soleil qui m'a brûlée* de Calixthe Beyala. Ladite analyse a montré comment la mise en place de la violence verbale comme harcèlement se focalise sur une des facettes des actes de langage à travers laquelle passent la voix narrante et les participants à l'interaction pour porter atteinte à la dignité de l'allocutaire, victime de ce harcèlement. **Les résultats attendus de cette dimension, montrent sans doute que la violence verbale comme harcèlement produit des effets perlocutoires de stress, de dépression, de la rage ,etc., à l'allocutaire au moment de la parole. La prévention passe par l'éducation au respect , l'écoute et la mise en place de dispositifs de soutien et de sanctions adaptés ,car combattre la violence verbale entre les interlocuteurs , c'est donc promouvoir une culture de cohabitation ,de bienveillance et de la dignité dans toutes les sphères de la vie sociale.** Dans cette perspective, il a été indispensable d'analyser la violence verbale comme harcèlement sexuel, comme harcèlement moral. À cela s'ajoute les effets de la violence verbale comme harcèlement dont le stress et la dépression qui jouent la fonction tributaire à la **« victime » de ces harcèlements pendant les activités d'énonciation.**

Reéférences bibliographiques

Andersen, M. 2019. *La manipulation Ordinaire. La reconnaître pour s'en protéger*, Paris, Marabout,.

Beyala, C. 1987. C*'est le soleil qui m'a brûlée*, Paris, Albin Michel.

Boutet, J. 1994. *Construire le sens,* Neuchâtel, Peter Lang,.

Breton, P. 2007. Éloge de la parole, Paris, La Découverte.

Fortin, B. ,2002. *La gestion des émotions*, Les Éditions CPF, Québec .

Kabbaj, T. 2010. *Psychologie des grands traders*, Paris, Éditions d'Organisation Groupe Eyrolles .

Larivey, M. , 2011. *La puissance des émotions. Comment distinguer les vraies des fausses,* Québec, Les Éditions de Homme.

Marzano, M. 2007. *Dictionnaire du corps*, Paris, PUF.

Marzano, M. 2011. (sous la direction de), *Dictionnaire de la violence*, Paris, PUF.

PLANTIN, C. 2016. *Dictionnaire de l'argumentation. Une introduction aux études argumentatives*, Éditions, Parvis René Descartes.

Sillamy, N. 2006. *Dictionnaire de Psychologie,* Paris, Larousse.